

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Dans le cadre de la crise sanitaire à laquelle l'association doit faire face, l'ACSEA connaît deux types de déchets.

Les déchets EPI¹ Covid-19, notamment les gants, masques et mouchoirs à usage unique.

Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (dit déchet DASRI) sont les déchets issus des activités de diagnostic, de suivi et de traitement préventif, curatif et palliatif dans les domaines de la médecine humaine et vétérinaire.

QUI EST CONCERNÉ PAR QUOI ?

DÉCHETS EPI COVID-19

La plupart des établissements et services peuvent dédier des contenants aux EPI Covid-19, équipées d'un sac gris. Ce sac doit être fermé et gardé 24 h avant de rejoindre la poubelle ordure ménagère qui elle-même est équipée d'un sac.

DÉCHETS DASRI

Les établissements pourvus en médecins et infirmiers (Pôle Handicap) disposent d'une filière DASRI. Cela signifie qu'ils bénéficient de collecteurs pour y déposer leurs déchets liés au Covid-19, y compris leur EPI. Ces collecteurs sont ensuite récupérés par un organisme agréé pour être incinérés.

COMMENT LES TRAITE T-ON ?

DÉCHETS EPI COVID-19

#CORONAVIRUS
Que faire de mes déchets ?



Mouchoirs, gants et masques à usage unique

Dans un sac plastique dédié et résistant, à fermer et à garder 24 heures

Jetez le sac dans la poubelle des ordures ménagères

JAMAIS dans votre bac de tri

#RestezChezVous | CITE®

DÉCHETS DASRI

